

# Les voitures commandées avant le 24 juillet non concernées

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3642 - Ven. 14 - Sam. 15 août 2015 - Prix : 10 DA

Raouraoua à propos de l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers :

«La décision sera levée dès l'instauration d'un climat adéquat»

Page 24

Cabale contre la ministre de l'Education

# L'Association des parents d'élèves soutient Benghebrit

Page 2

## Manipulation monétaire

Par Mohamed Habili

**L**a dévaluation de la monnaie chinoise, qui s'est faite en plusieurs étapes, a été interprétée par les marchés comme la preuve qu'effectivement l'économie chinoise est en recul, et que pour la relancer les autorités n'ont d'autre choix que de fouetter les exportations en diminuant la valeur du yuan, leur variable traditionnelle d'ajustement. Or une baisse du régime de croissance en Chine, le terme de crise ne convenant peut-être pas encore pour ce qui la concerne, signifie une baisse de sa consommation énergétique, la deuxième après celle des Etats-Unis, et par suite un fléchissement de la demande mondiale en pétrole. Les spéculateurs ont dès l'annonce de la dévaluation anticipé ce recul de la demande, ce qui a eu pour effet immédiat de faire reculer de quelques dollars le prix du baril, qui ainsi est repassé sous la barre des cinquante dollars autour de laquelle il oscille depuis quelque temps. Il est bien évident que si la croissance en Chine s'avère être moins forte que prévu, ce qui n'est pas établie de façon certaine, le recul du baril sera encore plus marqué, l'amenant à terme au niveau fatidique des 40 dollars. Mais alors, il ne sera plus possible de nier que l'économie mondiale est toujours en crise, contrairement à l'idée fort répandue qu'elle en était sortie, au motif que des économies importantes, dont au premier chef celle des Etats-Unis, avaient renoué avec la croissance tout en créant des emplois.

Suite en page 3

## Lenteurs administratives de contrôle et canicule

# Grandes files d'attente aux frontières algéro-tunisiennes



En tant que destination touristique prise par défaut, la Tunisie enregistre, comme chaque année, un afflux important de touristes algériens. Ces touristes ont relevé en cette haute saison des files d'attente de plusieurs heures et des blocages au niveau de la frontière pour le contrôle autopassager.

Lire page 3

Sous le slogan «Ramène tes voisins, nettoie ta ville !»

## Lancement d'une grande campagne de nettoyage

Page 2



Festival «Eté en musique à Alger»

## Aït Menguellet conquiert son public

Page 13

Cabale contre la ministre de l'Education

# L'Association des parents d'élèves soutient Benghebrit

■ Depuis quelques semaines, Nouria Benghebrit est victime d'une campagne lancée sur les réseaux sociaux par les islamo-conservateurs après sa proposition d'introduire les langues maternelles dans le préscolaire.

Par Louiza Ait Ramdane

L'enseignement en darja a provoqué un tremblement de terre, notamment du côté des partisans de la langue arabe. Au lieu de trouver une solution au marasme et la médiocrité dans lesquels baigne l'école algérienne, ces fanatiques versent dans la diffamation et l'insulte. Cette polémique qui dure depuis plus de deux semaines, continue à susciter des réactions. Une proposition, rappelés-le, formulée lors de la Conférence sur l'éducation ouverte par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. L'Association des parents d'élèves, elle, contrairement à ceux qui ont ouvert le feu sur Benghebrit, apporte son soutien à la ministre de l'Education nationale et dénonce une fausse polémique. Pour l'Association des parents d'élèves, la ministre de l'Education nationale est victime de mauvais complots. «Il est malheureux que les choses aient pris cette tournure. Pourquoi autant d'acharnement contre elle», s'est interrogé son président, Khaled Ahmed. Selon lui, l'utilisation du dialectal dans l'enseignement a toujours existé. «L'idée n'est pas nouvelle», précise-t-il. «L'idée existe depuis longtemps et la langue maternelle est utilisée dans l'enseignement primaire, moyen, secondaire, et même dans les universités», explique-t-il. Selon le représentant des parents d'élèves, «il y a une incompréhension de la part de ceux qui refusent cette idée qui est, en vérité, l'une des recommandations de la Conférence nationale sur l'éducation qui s'est tenue les 25 et 26 juillet, et notamment une recommandation de l'Unesco». «On croit que la langue maternelle sera introduite comme matière principale, alors que c'est faux», souligne-t-il. De plus, Khaled Ahmed précise que la ministre de l'Education n'est



pas la seule concernée par cette proposition. «La mise en application de cette recommandation nécessite d'abord l'accord du gouvernement et de la

Présidence, sans compter la préparation d'un programme de recherche et de formation dans ce domaine», explique-t-il. C'est le Parti des travailleurs (PT) qui a

pris la défense de la ministre de l'Education nationale, en premier. Le PT s'est interrogé sur le silence du gouvernement face à ce qu'il qualifie de «lynchage» de

la ministre Benghebrit et dont les compétences et le courage sont avérés. «Le PT réitère son soutien aux recommandations de la conférence sur l'école, car porteuses de progrès et traduisant une recherche sincère de solutions aux nombreux problèmes», écrit le parti de Louisa Hanoune dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du secrétariat du bureau politique. Il s'agit d'une «cabale misogyne et calomnieuse à l'encontre de M<sup>me</sup> Benghebrit», selon le PT. L'information a été lancée sur les réseaux sociaux, alors que la polémique n'en finit pas d'enfler. La polémique a réussi à susciter des réactions des différents partis, sauf que ceux qui défendent l'actuelle ministre de l'Education se comptent sur les doigts d'une main. De nombreux enseignants et syndicats de l'Education s'étonnent de ce tapage inutile autour d'une mesure qui existe déjà. Ils se demandent pourquoi cette polémique sur une pratique qui n'est pas nouvelle dans le secteur de l'Education.

L. A. R.

Sous le slogan «Ramène tes voisins, nettoie ta ville !»

## Lancement d'une grande campagne de nettoyage

«Ramène tes voisins, nettoie ta ville !», tel est le slogan de plusieurs volontaires qui se sont donnés rendez-vous hier à travers tout le territoire national afin de réaliser l'un de leurs plus grands rêves : voir une nouvelle Algérie propre.

La saleté a gagné toutes les rues et les ruelles d'Algérie. De nombreux quartiers se dégradent de jour en jour. Les bennes à ordures débordent et les déchets s'accumulent des semaines durant, avant que les services d'hygiène ne daignent réagir et vider les poubelles. Les citoyens manquent de civisme et jettent leurs ordures n'importe où. Les ruelles sont pleines d'emballages de produits achetés. Cette situation a poussé de jeunes Algériens à programmer une journée pour nettoyer les quartiers à travers tout le territoire national. En effet, plusieurs volontaires se sont regroupés hier

pour réaliser l'un des rêves les plus fous : transformer notre pays en une Algérie propre. Des jeunes, entre autres, d'Alger, Bejaïa, Boumerdès, Oran, Mostaganem, avec l'aide de leurs communes et armés de pelles, de râtaux et de sacs en plastique, ont procédé au nettoyage de leurs quartiers. Certains se sont mobilisés en famille. Sur le réseau social Facebook, l'appel avait intéressé plus d'un et plusieurs pères de familles avaient informé sur la page de l'événement qu'ils seraient non seulement présents mais aussi accompagnés de leurs enfants pour prendre part à cette mobilisation nationale. «Ils ont tenu leurs promesses», nous affirme un jeune actif sur la page de l'événement. «Je suis là avec ma femme et mes deux enfants pour participer à cette journée de nettoyage. Cela nous fait une sortie familiale et pour apprendre aux

petits comment garder leur quartier propre», nous dit un père de famille. Des filles, plus discrètes, se sont plus tôt regroupées au parc «Les Sabelettes», à Alger. Une jeune fille âgée de 21 ans nous explique que cette journée est une occasion de se retrouver pour une cause bénéfique pour l'Algérie. «Ma copine m'a demandé de l'accompagner aujourd'hui et je trouve que c'est une bonne idée, j'espère que les responsables vont organiser d'autres journées comme celles-là». A Béjaïa, le point de rencontre a été l'APC de la ville. Rappelons que des activités similaires ont eu lieu dans les différentes villes du pays. Mardi dernier, plus de 200 étudiants issus de diverses universités du pays se sont adonnés au nettoyage des forêts à Boumerdès.

Thinhinene Khouchi

Transport ferroviaire

## La SNTF ne sera pas privatisée, selon le ministère

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf), qui devrait se transformer en groupe public à l'horizon 2020, ne sera pas privatisée vu sa place «stratégique», a indiqué le ministère des Transports dans un communiqué.

«L'Epic/Sntf sera transformée en groupe public qui restera propriété intégrale de l'Etat et qui ne fera jamais l'objet de quelconque privatisation, compte tenu du fait qu'il représente un secteur stratégique au même titre que l'éducation, la santé, etc.», explique la même source.

Le ministère souligne, à cet égard, que le domaine du ferroviaire et du transport des voyageurs était subventionné par l'Etat.

Ainsi, le nouveau groupe devra gérer, pour le compte de l'Etat propriétaire, les actions des filiales et de toutes les participations, y compris celles en partenariat.

Selon le communiqué, la gestion de toutes les activités de la Sntf et de ses filiales doit être revue de manière organisée et programmée à l'échéance 2020, avec un accompagnement par

des experts. La forme d'organisation projetée pour la Sntf permettra de «créer de la richesse et donc de la croissance et de la pérennité, sans émerger au budget de l'Etat», est-il expliqué dans le même communiqué.

Elle permettra, en outre, de créer près de 3 000 nouveaux emplois, redéployer près de 3 000 emplois par la formation et de créer des écoles spécialisées dans la maintenance des matériels roulants et les différents métiers de cheminots.

Cette forme d'organisation existe en Algérie à l'instar du

groupe Sonelgaz, Sonatrach, Air Algérie, Sntv, Saïdal et les groupes industriels récemment créés, insiste le ministère, rappelant également que plusieurs groupes à l'international avaient adopté des organisations similaires «réussies».

La transformation de la Sntf vise notamment une «meilleure» gestion de son portefeuille constitué de 10 entreprises et de quatre filiales en participations minoritaires qui activent dans divers métiers (logistique, signalisation, courrier express, électrification, etc.), précise la même

source. Elle intervient dans le cadre du développement de la société qui ambitionne d'augmenter le réseau de voie ferrée de 4 000 km actuellement à 12 500 km à moyen terme, alors que le volume des marchandises transportées passera de 4,5 millions de tonnes/an actuellement à 30 millions de tonnes/an à l'horizon 2020.

Le nombre de passagers transportés passera quant à lui de 32 millions/an à 80 millions/an à la même échéance, ajoute le communiqué.

Fateh M.

Lenteurs administratives de contrôle et canicule

# Grandes files d'attente aux frontières algéro-tunisiennes

■ En tant que destination touristique prise par défaut, la Tunisie enregistre, comme chaque année, un afflux important de touristes algériens. Ces touristes ont relevé en cette haute saison, des files d'attente de plusieurs heures et des blocages au niveau de la frontière pour le contrôle autopassager.

Par Yasmine Ayadi

Prendre la destination de la Tunisie par route n'est pas de tout repos au regard de la complication de la tâche de la part des agents des postes frontaliers. Contrairement à ce qui a été annoncé au début de la saison estivale, les procédures de passage ne sont point allégées. Plusieurs estivants ont raconté le calvaire qu'ils ont vécu aux frontières à cause de la lenteur de la procédure du contrôle mais aussi à cause du nombre important des touristes en route vers la Tunisie. «Nous avons attendu pendant plusieurs heures sous la canicule. C'est notre voyage en Tunisie et on constate une tension accrue cette année». Plusieurs milliers d'Algériens franchissent quotidiennement les postes frontaliers durant cette haute saison et accentuent inévitablement les encombrements. Les lenteurs administratives comme la chaleur caniculaire sont ainsi dans l'attente de chaque touriste ayant cette même destination. «C'est un casse-tête inévitable qui charcute notre séjour de plusieurs longues heures», explique Farida qui souligne également la



désorganisation de certains touristes qui ne respectent pas la file parfois. Il s'agit en fait d'une taxe que les Algériens doivent payer à l'aller comme au retour et ce en dépit de toutes les mesures d'allègement de contrôle initialement déclarées. Bien que la Tunisie soit une solution anodine pour des Algériens n'ayant pas trop le choix, certains touristes ayant fait la mau-

vaie expérience expliquent que ce désagrément les pousse à réfléchir à d'autres destinations à l'avenir. Il y a lieu de rappeler que l'inspecteur régional de la Police de l'air et des frontières (PAF) avait déclaré pourtant : «Les citoyens en transit seront contrôlés par la PAF et la douane sans avoir à descendre de leurs voitures». Il s'agit d'une procédure de contrôle qui a pris effet

depuis le mois juin dernier. Pour faciliter la tâche aux touristes pour les années à venir avec l'aménagement de nouveaux espaces pour l'accueil des voyageurs et des véhicules, le projet d'un montant de 230 millions de dinars est entamé depuis novembre 2014. Les travaux auront à agrandir l'actuel hall qui «pourra accueillir 200 personnes en leur offrant toutes les commodités du service public nécessaires, comme les sanitaires, le téléphone, la possibilité de procéder au retrait d'argent, la restauration légère et des espaces de détente pour les familles qui étaient obligées de patienter sous le soleil avant de passer aux services de contrôle» ont déclaré les responsables à la presse. Et d'ajouter que le parking extérieur a, quant à lui, «vu la surface de son aire de stationnement triplée pour pouvoir accueillir 300 véhicules qui restent en attente avant de s'engager dans la file des voitures en instance d'être vérifiées». En attendant la fin de ce projet, les Algériens continueront à subir des files d'attente interminables ainsi qu'une chaleur caniculaire durant leur trajet vers la Tunisie. **Y.A.**

Lutte contre l'intégrisme religieux

## Des initiatives pour atténuer le fléau

Face à un combat qui dure depuis déjà des décennies, de nombreux séminaires et conférences ont été organisés pour trouver une solution aux différentes mouvances islamistes violentes. A ces initiatives vient s'ajouter une conférence internationale au Caire, qui aura lieu demain, et qui verra la participation du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa. «Lutter contre les nouvelles fatwas intégristes par le retour aux véritables enseignements et préceptes de l'Islam», tel est le sujet de la conférence internationale qui aura lieu demain au Caire sous le thème «Problématiques actuelles et perspectives d'avenir». Cette dernière, qui se poursuivra jusqu'au 16 du mois courant, s'inscrit dans les différentes initiatives pour lutter contre l'intégrisme religieux. De nombreuses personnalités seront au rendez-vous pour débattre des différentes fatwas intégristes qui se répandent dans les sociétés. Il est à rappeler qu'un séminaire national a été organisé, jeudi, à Laghouat, à la mosquée

«Abdeldjebbar Tidjani» intitulé «La voie de l'Islam dans le rejet de la violence et les remèdes à ses causes». Cette rencontre annuelle de La Tariqa Tidjania, a pour but de mettre l'accent sur la nécessité de se remettre aux réels préceptes de l'Islam pour prévaloir la paix et lutter contre la violence. L'occasion est saisie pour inviter les prédicateurs et les intellectuels, à partir des différentes tribunes, «à contribuer avec efficacité au traitement de la question de la violence et à l'éradication de ce phénomène étranger à la société musulmane».

De différentes initiatives ont été menées, par ailleurs, pour lutter contre l'intégrisme en Algérie. Par des colloques, des conférences ou simplement des séminaires dont le but initial est d'atténuer la montée de la propagation de l'intégrisme. À présent, des imams salafistes ont accaparé plusieurs mosquées où le prêche extrémiste est déjà présent, là où les comportements islamiques dans certains cas faussés sont enseignés. Eteindre le feu avec l'eau, pour éviter dans les cas

extrêmes de recourir au feu. Cette solution semble plaire au nouveau ministre qui depuis son arrivée à son poste tente par tous les moyens d'éradiquer le fléau de l'extrémisme. A cet effet, à rajouter le travail «déconstructeur» de certains médias qui offrent des tribunes pour l'incitation à la violence par des personnalités adeptes de la culture de la violence.

Dans une déclaration faite récemment à la presse, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Mohamed Aissa, a révélé que 55 mosquées sont régies par des imams salafistes. Ces derniers enseignent le Coran et la Sunna à leur façon importée de l'Orient, et plus précisément du wahhabisme. Le fondamentalisme religieux ne peut qu'avoir des répercussions très dangereuses sur la société. Dans ce même cadre, le mufti syrien a appelé lors de sa dernière visite à Alger les imams à «immuniser» l'Algérie de la pensée extrémiste.

Mohamed Mabkhout

Nouvelle taxe sur les véhicules neufs

## Les voitures commandées avant le 24 juillet non concernées

Les véhicules commandés avant le 24 juillet 2015 ne sont pas concernés par la nouvelle taxe sur les véhicules neufs introduite dans la loi de finances complémentaire pour 2015, selon une lettre de la Direction générale des Impôts (DGI) adressée au président de l'Association des concessionnaires automobiles (AC2A). «(...) Les dispositions de l'article 29 de la loi de finances complé-

mentaire pour 2015 ont modifié les dispositions de l'article 147 du code du timbre relatives à la taxe sur les transactions de véhicules neufs. Cette nouvelle disposition entre en vigueur à partir du 24 juillet 2015. Néanmoins, s'agissant des commandes passées avec les clients, ayant enregistré avant la date sus citée des avances payées (...), le montant des ventes y relatif n'est pas im-

posable aux nouveaux tarifs prévus par les dispositions citées en première référence», c'est-à-dire l'article 29 de la LFC 2015, précise la lettre adressée, mercredi, par le Direction générale des grandes entreprises (DGE) de la DGI au président de l'AC2A, rapporte un site électronique.

Samy D./agences

LA QUESTION DU JOUR

## Manipulation monétaire

Suite de la page une

La réalité est en fait beaucoup plus compliquée. D'abord, l'économie américaine n'a retrouvé de la croissance qu'au prix d'une politique monétaire expansive comme on n'en jamais vu, appelée l'assouplissement quantitatif, euphémisme pour planche à billets fonctionnant à plein régime. Politique à qui officiellement il a été mis fin, mais qui pourrait bien se poursuivre sous des formes moins apparentes, comme beaucoup en sont convaincus. La manipulation monétaire, à quoi elle se ramène, est censée relancer une économie anémique, et s'arrêter une fois cet objectif atteint. Si elle est reconduite pendant des années, comme ce fut d'ailleurs le cas aux Etats-Unis, mais surtout au Japon, où elle fut inventée, et où elle est en œuvre depuis bien plus longtemps, cela veut dire que quelque chose ne va pas dans l'économie réelle, qu'un ou plusieurs ressorts y sont cassés que cette thérapie n'est pas en mesure de réparer. Son pendant dans les pays émergents, c'est justement la dévaluation à répétition, comme elle se pratique en Chine, dont l'économie est fortement dépendante des exportations, c'est-à-dire de la consommation extérieure, et en particulier du consommateur des pays riches. L'économie chinoise ne pouvait pas continuer à caracolier en tête du cortège quand le reste de l'économie mondiale ne vivote que grâce à une manipulation monétaire à tout va. Au départ la FED, la banque centrale américaine, avait déclaré qu'elle reviendrait à une gestion conventionnelle de la monnaie dès lors que le chômage serait tombé à 5%. Puis elle s'est fixée un autre objectif, plus difficile encore : une inflation minimale de 2%. Ce qui tend à prouver que contrairement à ce qu'elle a annoncé elle n'a pas mis fin à sa politique non-conventionnelle. Pas plus d'ailleurs que la Banque centrale européenne, laquelle il est vrai joue en cette matière franc jeu. Un début d'inflation, c'est le meilleur indicateur que l'argent déversé à flots est bien parti irriguer l'économie réelle, qu'il n'a pas été aspiré par les pompes de la spéculation dès sa sortie des presses. Les montants astronomiques déjà injectés auraient dû faire monter en flèche l'inflation, à en croire du moins la théorie dominante avant la crise de 2008, le monétarisme. Non seulement il n'en a rien été, mais il s'est volatilisé dans les sphères de la spéculation. Si du moins celle-ci était sans passerelles avec l'économie réelle. Les autorités monétaires seraient assurées qu'il ne referait pas surface par un biais ou par un autre pour créer une confusion en comparaison de laquelle la crise des subprimes ne serait rien.

M. H.

Plus de 3 000 personnes arrêtées en juillet à Alger

# Criminalité, un phénomène devenu banal

■ Plus de 3 100 personnes ont été arrêtées durant le mois de juillet dernier à Alger et déférées devant la justice pour leur implication présumée dans 2 615 affaires, indique jeudi la Sûreté de wilaya dans un communiqué.

Par Saïd B.

Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, en juillet dernier, 2 615 affaires ayant entraîné l'arrestation de 3 118 personnes, qui ont été déférées par devant la justice, souligne le communiqué.

Selon les détails de la police, 951 personnes ont été arrêtées pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, 250 pour port d'armes prohibées et 1 917 pour divers délits.

S'agissant de la nature des affaires traitées, 839 concernent des atteintes aux personnes, 355 des atteintes aux biens, 502 délits relatifs à la chose publique, 66 délits à caractère économique et financier et 30 affaires liées à des délits contre la famille et aux bonnes mœurs, selon la Sûreté de wilaya.

Concernant le port d'armes prohibées, les mêmes services ont traité le mois dernier 233 affaires impliquant 250 personnes, qui ont été présentées par devant les instances judiciaires, dont 160 ont été placées sous mandat de dépôt.

En matière de lutte contre les stupéfiants, l'arrestation de 951 présumés auteurs dans 823 affaires traitées durant la même période, a permis à la police de saisir 2,5 kg de résine de cannabis, des quantités d'héroïne et de



cocaïne, et 1 552 comprimés de psychotropes.

Les forces de police ont également mené 162 opérations de

contrôle de professions réglementées, ayant entraîné l'exécution de 28 arrêtés de fermeture ordonnés par les autorités com-

pétentes, souligne-t-on.

Enfin, les services de la sécurité publique de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mené, selon le

communiqué, 180 opérations de maintien de l'ordre et 495 interventions diverses en juillet.

S. B.

En vue de la modernisation et du développement de Naftal

## Un programme de 200 milliards DA pour les cinq prochaines années

L'entreprise Naftal compte engager 200 milliards DA pour financer un ambitieux programme en vue de sa modernisation et du développement pour les cinq prochaines années, a-t-on appris du P-DG de cette filiale de Sonatrach, Hocine Rizou. Le premier responsable de Naftal a indiqué, jeudi soir, en marge du lancement des «journées Family-days», au niveau de la station autoroutière de Hemadna (Relizane), que ce programme, échelonné sur cinq ans, a trait notamment à la modernisation des stations-services autoroutières pour assurer aux usagers de la route des prestations de services «selon les standards internationaux». Hocine Rizou a, par ailleurs, souligné que l'autre priorité sera l'augmentation de capacités de stockage en carburants dont notamment la réalisation de

nouveaux centres de stockage et de distribution de carburants, de portée stratégique, pour répondre aux besoins sans cesse croissants en la matière. Concernant le programme de réalisation des méga-stations de service le long de l'autoroute Est-Ouest, le même responsable a rappelé que 60 installations de ce genre sont prévues, soulignant que 32 ont été déjà réceptionnées et fonctionnelles alors 22 autres seront lancées prochainement après l'affectation des assiettes foncières. Ces méga-stations seront réalisées pour répondre aux besoins des usagers de l'autoroute et améliorer la distribution des carburants, a-t-il ajouté. «Toutes les dispositions seront prises pour assurer leur approvisionnement en carburant», a souligné Hocine Rizou, assurant que ces installa-

tions ainsi que les structures de stockage sont alimentées «en H 24 et en trois fois huit». Au sujet des perturbations observées ces dernières semaines dans certaines stations-services, situées au niveau des frontières, l'interlocuteur a imputé cette situation au phénomène de la contrebande et à l'augmentation du parc automobile. Il a assuré, sans donner de détails, que des efforts sont déployés pour assurer les besoins du marché national dans sa globalité. «Nous avons une obligation d'assurer en continu l'approvisionnement en carburant de toutes les stations», a-t-il fait observer. Enfin, le P-DG de Naftal a annoncé que ce programme de développement de l'entreprise sera débattu prochainement lors de la conférence des cadres de la société.

Malek H.

### Pensions de retraite Les dates de paiement par banque similaires à celles du réseau CCP

LES DATES de paiement des pensions et allocations de retraite par canal bancaire sont similaires à celles en vigueur dans les réseaux postaux (CCP), a indiqué jeudi la Caisse nationale des retraites (CNR) dans un communiqué. «La banque (publique ou privée) versera les pensions ou allocations de retraite selon le calendrier de paiement habituel», a souligné la CNR, précisant que les dates de retrait sont les 20, 22, 24 et 26 de chaque mois. La CNR rappelle à ses usagers que le paiement des pensions et allocations de retraite par le biais du canal bancaire est effectif depuis le mois de juillet 2015.

A cet effet, la CNR invite l'ensemble de ses usagers désireux de percevoir leur pension ou allocation de retraite par canal bancaire de se rapprocher de leur agence locale CNR de la wilaya afin de communiquer leur numéro de compte bancaire.

R. N.

### Electricité

## La qualité des prestations étaient à la hauteur cette année

Le ministre de l'Energie, Salah Khebbi, a affirmé jeudi à Tipaza que la qualité des prestations en électricité étaient «à la hauteur» cette année grâce aux efforts de l'Etat qui a beaucoup investi dans ce domaine.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'ins-

pection à la centrale électrique de Hadjret Ennous (40 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya), le ministre a indiqué que le complexe fonctionnait à pleine capacité estimé à 1 227 mégawatt, soit 10 % de la production en électricité au niveau national. M. Khebbi a fait savoir que la centra-

le électrique produisait de l'électricité en consommant 50 % de gaz naturel, moins de ce qui est pratiqué dans d'autres unités, ajoutant que cette méthode de production sera généralisée à d'autres unités, ce qui permettra d'économiser du gaz. M. Khebbi a salué les efforts consentis par

la centrale électrique de Hadjret Ennous en matière d'approvisionnement en électricité durant l'été qui connaît une augmentation de la demande sur cette énergie, ce qui permet d'éviter des coupures d'électricité durant la saison des grandes chaleurs.

R.G./APS

### Air Algérie

## M. Bouderbala examine avec ses cadres du développement de l'entreprise

Le P-DG de la compagnie nationale Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, a réuni tous les cadres de l'entreprise dans une conférence destinée à discuter le plan de développement et de modernisation de l'entreprise, a indiqué jeudi un communiqué d'Air Algérie. Cette réunion, tenue mardi à Alger, était également l'occasion pour exposer le rapport d'activité et le bilan de l'entreprise

pour 2014, précise le document. M. Bouderbala a dévoilé «tous les chiffres à l'ensemble des cadres et des partenaires sociaux afin d'analyser les points forts et les faiblesses en essayant d'apporter des correctifs», rapporte la même source. Initiée par le nouveau P-DG, cette rencontre «première du genre», tend à «lever toutes les barrières et permettre à l'ensemble des employés de

suivre de près l'évolution et le développement de la compagnie par les chiffres sans restriction aucune». La conférence a aussi permis à l'assistance de prendre conscience par les chiffres de l'importance de «faire face à la concurrence en redoublant d'efforts tout en préservant les couleurs du pavillon national», explique la compagnie nationale.

N. T.

## Commerce

# Le laboratoire de contrôle de la qualité mis en service à Souk Ahras

■ Le laboratoire de contrôle de la qualité et de répression de la fraude de la wilaya de Souk Ahras est entré jeudi en activité, a-t-on constaté.

Par Hassina B.

Réalisé sur 840 m<sup>2</sup> au pôle administratif de la ville au titre du plan quinquennal 2010/2014, cet équipement permet d'accélérer les analyses des produits suspects et d'augmenter l'efficacité des dispositifs de contrôle et de lutte contre la fraude, a expliqué son directeur, Fathi Dendani. Le laboratoire comprend deux pavillons. Le premier, doté de 44 appareils, assure les analyses physicochimiques, tandis que le second, équipé de 31 appareils, effectue des analyses microbiologiques, a précisé le même responsable.

Un exposé sur les activités du laboratoire présenté comme outil de protection de la santé des consommateurs a été fait à l'occasion devant les représentants des services des Douanes, de la



Sûreté nationale et autres partenaires du secteur du commerce. Nouvel acquis pour le secteur

du commerce, le laboratoire a été réalisé dans le cadre de la stratégie de modernisation du

secteur, a-t-on assuré de même source.

H.B./APS

## Zone euro / Pour le contrôle des budgets

### La Bundesbank propose la création d'une autorité indépendante

Le président de la banque centrale allemande (Bundesbank), Jens Weidmann, a appelé hier à la création d'une autorité indépendante, qui reprendrait à son compte le contrôle du respect des règles budgétaires et de stabilité en Europe, jusqu'ici assuré par la Commission européenne.

Etant donné «la discussion actuelle menée au sujet du futur rôle de la Commission européenne, de nombreux arguments plaident en faveur d'un transfert de ces tâches de surveillance budgétaire et de contrôle des règles à une autorité indépendante», a estimé le chef de la banque centrale allemande dans une tribune publiée par un hebdomadaire allemand.

La zone euro est mise à l'épreuve par la crise grecque. Après plusieurs mois de négociations sans fin et d'accords à l'arrachée, M. Weidmann a dénoncé «l'application plutôt laxiste et politique des règles par la Commission européenne dans le cas de pays qui accusent un déficit budgétaire trop élevé». «La coopération entre Etats est vouée à l'échec si chacun d'entre eux peut "commander", mais que tout le monde doit finale-

ment payer la facture», prévient-il.

Connu pour ses positions conservatrices au sein du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), M. Weidmann propose une alternative.

«Une institution européenne centrale pourrait désormais intervenir directement si la politique économique et financière d'un pays membre donne lieu à des dérapages notables», écrit-il.

«Celle-ci aurait une tâche clairement définie et un mandat univoque et ne serait pas intégrée dans le processus de négociation politique en Europe», ajoute-t-il.

Cette sortie intervient quelques semaines après que le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schauble, a envisagé de transférer certains rôles de la Commission européenne à des autorités indépendantes.

#### La croissance a ralenti à 0,3% au 2<sup>e</sup> trimestre 2015

La croissance a légèrement ralenti au deuxième trimestre 2015 dans la zone euro à 0,3% contre 0,4% au premier trimestre, a

indiqué vendredi l'Office européen de statistiques (Eurostat) dans une première estimation.

Ce chiffre est un peu moins bon que ce qu'attendaient les analystes, qui prévoient 0,4%.

Sur un an, le PIB corrigé des variations saisonnières a progressé de 1,2% dans la zone euro.

Par pays, les performances sont contrastées. L'Espagne (1%) ou la Grèce (0,8%) enregistrent une croissance solide, et l'Allemagne, traditionnel moteur de la zone euro, déçoit un peu les attentes avec une croissance trimestrielle de 0,4%, même si elle fait mieux qu'au premier trimestre.

Les performances sont en revanche plutôt faibles en Italie (0,2%), aux Pays-Bas (0,1%), et surtout en France, avec une croissance nulle au deuxième trimestre.

Et la Finlande voit la récession se poursuivre avec une baisse du PIB de 0,4%, laissant peu d'espoir d'un retour à la croissance en 2015 après deux années de recul du PIB en 2012 et 2013, et une stagnation en 2014.

F.B./Agences

## Pétrole

### Les prix retombent à leur plus bas niveau depuis six ans à New York

Les cours du pétrole ont terminé en nette baisse jeudi à New York, tombant pour la deuxième fois de la semaine à leur plus bas niveau depuis mars 2009, dans un marché disposant de peu d'éléments pour sortir de cette spirale.

Au lendemain d'un petit rebond, le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en septembre a perdu 1,07 dollar à 42,23 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), retombant à son plus bas niveau de clôture depuis plus de six ans. «C'est une semaine folle sur le marché du brut», a résumé

Matt Smith de ClipperData.

Les cours du pétrole, qui rechutent depuis début juillet, ont été plombés mardi par la dévaluation inattendue du yuan, suivie depuis par deux mesures semblables de la banque centrale chinoise. Et contrairement à d'autres matières premières, ils ne sont pas parvenus à se reprendre.

De nature à décourager les exportations vers la Chine, deuxième consommateur mondial de pétrole, «la première dévaluation avait beaucoup inquiété le marché, mais ensuite on s'y est habitués», a jugé M.

Smith, notant même que les cours s'étaient provisoirement redressés juste après l'annonce de la troisième dévaluation, dans les échanges électroniques d'avant séance.

«Pourtant, le pétrole baisse, ce qui témoigne des préoccupations sur la surabondance persistante», a commenté Tim Evans, de Citi.

La production continue à être très élevée que ce soit au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui dépasse largement son plafond théorique de 30 millions de barils par jour (bpj), comme aux Etats-

Unis, malgré une baisse la semaine dernière.

Sur ce plan, la pression d'un retour des exportations iraniennes sur les cours s'est quelque peu intensifiée après l'annonce du gouvernement suisse mercredi de lever les sanctions à l'encontre de l'Iran, membre de l'Opep.

«La Suisse va ouvrir la marche pour les autres pays, ce qui va aider l'Iran à augmenter sa production et va s'ajouter à la surabondance d'offre», estimait Jasper Lawler de CMC Markets.

M. L.

### Crise grecque Le Parlement adopte le troisième plan d'aide au pays

LE PARLEMENT grec a adopté hier, après un débat qui a duré toute la nuit, le troisième plan d'aide au pays, d'un montant d'environ 85 milliards d'euros sur trois ans, essentiellement grâce aux voix de l'opposition.

Le texte de 400 pages a été adopté par 222 voix pour, 64 contre et 11 abstentions. Mais quelque 30 députés de la gauche radicale Syriza – 32 selon un premier comptage non définitif – ont voté contre l'accord et 11 se sont abstenus, augmentant les déflections dans le camp du Premier ministre qui n'a plus de majorité.

Alexis Tsipras pourrait décider, face à cette division dans son parti, de demander un vote de confiance au Parlement avant le 20 août puis d'annoncer des élections anticipées.

Avant le vote l'Assemblée, il avait appelé à voter en faveur d'un accord qui permet selon lui d'assurer «la survie du pays et de continuer le combat».

Répondant au président de la Nouvelle Démocratie, le Premier ministre avait également laissé ouvert la possible tenue d'élections anticipées :

«Ne mettez pas sur la table de telles questions, car elles pourraient bien être acceptées», avertissant cependant que le «souhait (de l'opposition) que ce soit la fin du gouvernement de gauche ne se réalisera pas».

Le vote prévu à l'origine jeudi soir a été retardé par la présidence de l'Assemblée, Zoé Konstantopoulou, une des personnalités du Syriza vivement opposée à l'accord, qui avait qualifié le projet de loi d'«inconstitutionnel».

«Le gouvernement donne les clés à la Troïka (des créanciers), avec sa souveraineté et ses richesses nationales», a-t-elle déclaré lors du débat au Parlement.

Après des mois de négociations chaotiques avec l'Europe et le FMI, notamment sous la conduite de l'ancien ministre des Finances, Yanis Varoufakis, un gouvernement Tsipras remanié a mis sur pied les modalités du troisième programme de renforcement du pays depuis 2010 en deux semaines de discussions à Athènes avec les représentants des créanciers (UE, FMI, BCE, Système européen de stabilité).

Athènes espère maintenant un feu vert de l'Eurogroupe sur qui se réunit à Bruxelles vendredi après-midi, puis un premier versement d'une vingtaine de milliards d'euros dans les prochains jours pour payer 3,4 milliards d'euros dus à la BCE jeudi prochain, et commencer à rembourser les fournisseurs de l'Etat qui n'ont pas été payés depuis des mois.

R. E.

Ouargla

# Plus de 39 500 passeports biométriques délivrés depuis janvier 2012

■ Pas moins de 39 533 passeports biométriques ont été délivrés par la daïra de Ouargla depuis le lancement de l'opération en janvier 2012, a-t-on appris jeudi auprès du service des documents biométriques, passeports et cartes d'identité nationale de cette collectivité.

Par Lamine D./APS

Pour la réussite de cette opération, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, dont l'équipement des laboratoires en moyens technologiques modernes ayant permis aux agents chargés de l'opération d'accomplir leur mission dans des conditions appropriées, d'assurer le bon accueil au citoyen, et de traiter les dossiers en un temps record, a-t-on assuré. Outre la satisfaction de manière «qualitative» des demandes formulées pour l'obtention des

documents biométriques, soit un délai d'une semaine à dix jours, les responsables du service concerné ont fait état de l'établissement de 13 327 passeports biométriques depuis début 2015, soit plus de 46 documents/jour, en plus de la fixation de 150 rendez-vous par jour aux demandeurs pour la prise de leurs photos, empreintes et de leurs signatures.

Afin d'accroître la capacité de réalisation et d'améliorer le service public, et mieux répondre ainsi aux attentes du grand nombre de demandes de passeport, notamment en cette période estivale et de vacances, les services de la



HT : DR

daïra de Ouargla ont acquis de nouveaux matériels. Il s'agit notamment d'un nouveau scanner destiné à assurer un meilleur service notamment pour les enfants, d'éviter les corrections, de permettre un gain de temps et de faciliter le travail des agents du service. En dépit des mesures prises pour prendre en charge les

attentes du citoyen, les services de la daïra font face à de nombreuses contraintes, dont le retard accusé par les citoyens dans le retrait de leurs documents prêts, sachant que plus de 700 passeports biométriques n'ont jusqu'ici pas été retirés par leurs titulaires, depuis le lancement de l'opération.

L. D./APS

Constantine

## Le service 4G dans plusieurs localités

Algérie télécom de la wilaya de Constantine a lancé cette semaine le service de la 4G relatif à l'Internet haut débit dans les quartiers de Djebel El Ouahch, situé sur les hauteurs de Constantine et les communes d'Ibn Ziad et Hamma Bouziane, a-t-on indiqué jeudi auprès de l'entreprise.

Cette prestation de service, commercialisée depuis une année, a donné lieu dans une première étape à l'activation de huit antennes BTS, puis dans une seconde étape de dix antennes de même type, avant l'installation, courant de cette semaine, de trois

BTS dans les localités de Hamma Bouziane, Ibn Ziad et Djebel El Ouahch, a précisé le chargé de communication.

Le même responsable a indiqué que cet équipement était en cours d'installation dans la commune de Ain Abid qui sera dotée «dans les plus brefs délais» en ce service moderne (4G).

L'introduction du service de la 4G s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement d'Algérie télécom en vue de moderniser et de développer le réseau national de l'internet haut débit, a souligné la même source, affir-

mant que ce service est fonctionnel dans la majorité des quartiers de la ville de Constantine et dans la daïra d'El Khroub, dont les villes Ali Mendjeli et Massinissa, ainsi que dans les communes d'Ain Smara et de Zighoud Youcef.

L'opérateur historique de la téléphonie fixe et de l'internet s'emploie à généraliser «au cours des quelques mois à venir» le service de la 4G dans le restant des localités de la wilaya non encore dotées en ces équipements modernes.

Faiza Y.

Bordj Bou Arreridj

## Réception prochaine de plusieurs projets d'assainissement

Plusieurs projets d'assainissement touchant 53 centres ruraux sont en voie de réception dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des ressources en eau (DRE).

Parmi les projets retenus, la réalisation d'un réseau d'assainissement d'un linéaire de 125 km dont les travaux avancent à un rythme soutenu atteignant les 80 %, a précisé la même source.

Un autre projet de protection contre les inondations des centres des communes d'El Ach et de Khelil est en cours de réalisation, a indiqué la même source, soulignant que les travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées dans la localité d'Ain Taghourt ont atteint 50 %.

D'autres actions portant sur la réhabilitation de deux infrastructures similaires dans les communes de Ras El Oued et de Bordj Bou Arreridj sont en voie de lancement, a-t-on ajou-

té. Des projets d'aménagement de quatre oueds au chef-lieu de wilaya, d'extension du réseau d'assainissement, d'étude et de création de systèmes d'assainissement des communes de Bordj Ghédir, de Khelil et de Mensoura sont également en cours a-t-on noté.

Quatre-vingt-dix-sept (97) kilomètres de conduites d'assainissement et 508 mètres linéaires de tunnels ont été réalisés l'année dernière, a-t-on fait savoir.

S. H.



## Sept hectares de forêts et de vergers arboricoles ravagés par les flammes

Sept hectares de forêts et de vergers arboricoles ont été détruits par les feux au cours des dernières 24 heures par des incendies déclarés dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, apprend-on de la Protection civile. Il s'agit de quatre hectares de chêne vert de la forêt Thenia dans la commune d'Ouled Braham et 1,5 hectare de pins d'Alep et de chêne vert des bois d'Oued Khemisse dans la commune de Heraza, précise la même source. 1,5 hectare de vergers d'oliviers et de figuiers ont été la proie des flammes au lieu-dit Oum Chentat dans la commune de Tasmert relevant de la daïra de Bordj Zemoura, ajoute la Protection civile. Des enquêtes ont été ouvertes par les services compétents pour déterminer les causes de ces incendies, est-il noté.

R. R.

Mila

## La première cour de justice en réalisation

LES TRAVAUX de réalisation de la première cour de justice à la cité Sanaoua, dans la ville de Mila, affichent, après huit mois de mise en chantier, un taux d'avancement de 15 %, a-t-on appris en marge d'une visite d'inspection du chantier par le wali Abderrahmane Madani Fouatih.

Le wali de Mila a insisté sur le respect des normes et de la qualité des travaux, ainsi que sur le délai de livraison, après 30 mois, de cet édifice de six étages, qui a nécessité une enveloppe financière de 1,77 milliard DA.

La wilaya de Mila relève actuellement des compétences territoriales de la cour de justice de Constantine. Des travaux de rénovation de l'ancien siège de la daïra de Mila sont menés pour y installer temporairement les services de la cour de justice.

L'opération engagée pour 28 millions DA permettra l'exploitation de cette structure dès le début de la prochaine rentrée sociale, est-il indiqué. Par ailleurs, le wali a également inspecté les projets de 4 000 places pédagogiques au centre universitaire de Mila, d'un groupe scolaire au lotissement Benmaâmar, d'un nouveau siège de la commune et le chantier de renforcement de la voie de contournement du chef-lieu de wilaya.

A.O./APS

Batna

## Le nouveau wali prend ses fonctions

LE NOUVEAU wali de Batna Mohamed Salamani a pris jeudi ses fonctions en remplacement de Hocine Mazouz désigné au poste de secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

Hocine Mazouz a indiqué à l'occasion que ses fonctions de wali de Batna qui prennent fin, demeureront pour lui, une étape importante dans son parcours professionnel.

De son côté, Mohamed Salamani a affirmé sa détermination à poursuivre les actions de développement de la wilaya avec la coopération de tous. Il a également porté l'accent sur les efforts déployés par son prédécesseur à la tête de la wilaya. La cérémonie de passation des consignes s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des autorités locales civiles et militaires, des élus, de représentants de la société civile et de la presse.

S. H.



## Libye

# Le Premier ministre Abdallah Al-Theni restera en fonction

■ Le Premier ministre libyen, Abdallah al-Theni, restera à son poste, a indiqué jeudi le porte-parole du gouvernement reconnu par la communauté internationale, au lendemain de l'annonce du chef de l'exécutif de son intention de démissionner.

Par Souhila K.

« **L**e Premier ministre et son gouvernement vont rester en fonction. Le cabinet ne présentera pas sa démission », a affirmé le porte-parole Hatem Oraibi, cité par les agences.

Le gouvernement est « disposé à se présenter devant le Parlement pour réaffirmer son devoir à tout moment », a-t-il ajouté. L'avenir du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale semblait incertain après l'annonce du Premier ministre, Abdallah el-Theni, de son intention de démissionner, alors qu'un nouveau round de pourparlers de paix sous la direction de l'ONU s'était poursuivi mercredi à Genève. Lors d'un talk-show télévisé, M. Theni avait annoncé mardi soir son intention de démissionner et a dû faire face à une série de récriminations de téléspectateurs sur l'incurie de son gouvernement, incapable d'assurer des services de base comme l'électricité ou de mettre fin à l'insécurité dans les zones sous son contrôle. Abdallah al-Theni est en fonction depuis mars 2014. Son gouvernement, actuellement en exil à Tobrouk (est), est reconnu par la communauté internationale, mais a été chassé de Tripoli il y a un an après l'occupation de la capitale par des milices islamistes, qui ont mis en place une administration rivale.



## Accusations de corruption

Le gouvernement de M. Theni, qui avait échappé à une tentative d'assassinat en mai à Tobrouk (est), a également été accusé de corruption durant l'émission. Les membres du gouvernement de M. Theni, ainsi que ceux du Parlement issu des dernières législatives, ont dû fuir vers l'est du pays après la prise, durant l'été 2014, de la capitale Tripoli par la coalition de milices

Fajr Libya. Un gouvernement parallèle, non reconnu par la communauté internationale, a été installé à Tripoli et le Parlement précédent (Congrès général national, CGN) y a été rétabli. Plus de trois ans après la chute de l'ancien régime de Maamar Kaddafi, la Libye, en proie au chaos, compte deux Parlements – et deux gouvernements – rivaux, l'un basé à Tripoli sous la coupe de la coalition de milices Fajr Libya, et l'autre dans

l'est, le seul reconnu par la communauté internationale.

Des combats sanglants et la montée en puissance du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI-Daech) ont de surcroît envenimé la situation sur le terrain.

## Série de pourparlers en vue d'un accord

L'émissaire de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, mène

depuis plusieurs mois des négociations avec les deux parties en vue d'obtenir un accord pour un gouvernement d'union nationale.

Le 11 juillet, des parties libyennes ont paraphé un accord « de paix et de réconciliation » au terme de plusieurs mois de négociations sous l'égide de l'ONU, mais cela s'est fait en l'absence des représentants du Congrès général national (CGN), le Parlement siégeant à Tripoli et non reconnu.

Ces derniers ont indiqué que leurs demandes de modifications de l'accord n'avaient pas été satisfaites et n'ont pas paraphé l'accord.

Un nouveau round s'est donc engagé mardi à Genève, en présence des représentants du CGN, pour tenter d'accoucher d'un accord sur un gouvernement d'union nationale.

## Un gouvernement d'union en septembre ?

M. Leon a expliqué aux journalistes à Genève qu'il cherchait à obtenir la formation d'un gouvernement d'unité nationale pour début septembre, avant l'Assemblée générale de l'ONU. Pour y arriver, il veut, avec toutes les factions, affiner les annexes de l'accord.

Le CGN ne signera aucun accord prévoyant le maintien du général Khalifa Haftar à la tête de l'armée, a cependant averti Mohammad Ali Abdallah Addarrat, président du parti du Front national libyen, qui siège au Parlement de Tripoli : « Il n'y aura aucun accord si le général Haftar doit diriger une armée en Libye ».

Le général à la retraite Khalifa Haftar avait lancé en mai 2014 une opération contre les groupes anti-islamistes à Benghazi, la deuxième ville du pays. Critiqué dans un premier temps par le gouvernement reconnu, il a été finalement nommé chef de l'armée en mars.

M. Leon a insisté sur l'importance de faire taire les armes dans les différentes régions de Libye et a instauré un dialogue entre les divers groupes armés. Mais il a regretté que sur ce point, on « n'avance pas au même rythme qu'avec les politiques ».

Il a appelé « tous les Libyens à des paroles constructives pendant ce processus » et à éviter « les agissements unilatéraux ».

Les réunions de mardi se sont déroulées entre l'émissaire de l'ONU et les différentes factions séparément. M. Leon a dit espérer réunir tout le monde autour de la même table.

R. M.

Souhila K./APS

## Mauritanie

# Le Parlement adopte une loi incriminant l'esclavage

L'Assemblée nationale mauritanienne a adopté à l'unanimité une nouvelle loi portant sur l'incrimination de l'esclavage, désormais considéré comme un « crime contre l'humanité » passible de 20 ans de prison, ont rapporté des médias locaux.

L'article premier de la loi votée mercredi soir par les députés stipule que « l'esclavage constitue un crime contre l'humanité. Il est imprescriptible », selon l'agence de presse mauritanienne AMI.

Le Parlement a adopté le projet de loi abrogeant et remplaçant la loi 2007-048 du 3 septembre 2007 portant incrimination de l'esclavage et réprimant les pratiques esclavagistes.

Dans l'ancienne loi, l'esclavage était considéré comme un crime, à travers une seule de ses formes liées à la privation de liberté et à un travail sans salaire.

Le nouveau texte adopté par l'Assemblée nationale criminalise « dix autres formes » d'esclavage et « double les peines » contre leurs auteurs, selon le ministre mauritanien de la Justice, Brahim Ould Daddah, cité par AMI. Parmi ces nouvelles formes incriminées, figurent le mariage forcé d'une femme, consi-

dérée comme esclave, « moyennant une contrepartie en espèce ou en nature », sa « cession à (un) tiers » ou sa « transmission par succession, à la mort de son mari, à une autre personne ».

Les peines maximales encourues pour ces pratiques passent à 20 ans de prison dans la nouvelle loi, assorties d'amendes, contre cinq à 10 ans de détention auparavant. Le nouveau texte institue aussi des juridictions spécialisées pour juger les infractions relatives à l'esclavage et accorde aux victimes une assistance judiciaire et une procédure gratuite.

Il permet en outre « un dédommagement » des victimes de l'esclavage et impose au juge de prendre des mesures conservatoires, la saisie de biens par exemple, contre les auteurs d'infractions pour garantir les droits des victimes.

La nouvelle loi permet par ailleurs aux ONG « reconnues » le droit de dénoncer les cas d'esclavage, d'assister les victimes et de se constituer partie civile. Le projet de loi intervient conformément aux modifications de la Constitution et aux recommandations de la feuille de route sur l'éradication des

formes contemporaines de l'esclavage.

Il introduit une terminologie claire et précise relative à l'esclavage et incorpore les infractions prévues par les conventions internationales en la matière.

Les députés ont exhorté le gouvernement à appliquer strictement ce projet de loi qui, selon eux, constitue le « premier texte réaliste et applicable pour lutter contre le phénomène de l'esclavage ».

Ils ont appelé à la généralisation des tribunaux compétents dans toutes les wilayas pour que toutes les victimes puissent jouir de leurs droits, appelant à l'organisation des campagnes de sensibilisation dans toutes les zones du pays pour informer les citoyens du contenu de ce projet de loi.

Ils ont, en outre, rappelé l'ensemble des départements ministériels la nécessité de s'acquitter convenablement de leurs rôles dans la mise en œuvre et le suivi de la feuille de route pour l'éradication des séquelles de l'esclavage.

Officiellement, l'esclavage a été aboli en 1981 en Mauritanie. Le phénomène perdure néanmoins, selon des ONG.

Irak

# Une cinquantaine de morts dans un attentat de l'EI à Bagdad

■ Un camion piégé a explosé, jeudi, dans un marché du quartier chiite de Sadr City à Bagdad, faisant au moins 54 morts et des dizaines de blessés dans un attentat revendiqué par le groupe extrémiste sunnite Etat islamique (EI).

Par Ali O.

Il s'agit de l'un des attentats les plus sanglants de ces derniers mois dans la capitale irakienne. Il survient alors que le chef d'état-major de l'armée américaine sortant, le général Raymond Odierno, a estimé que la réconciliation en Irak devenait de plus en plus difficile et qu'une partition «pourrait être la seule solution» pour mettre fin à la difficile cohabitation entre les principales communautés du pays. L'attentat, commis vers 06h00 (03h00 GMT), a dévasté un marché de fruits et légumes à un moment de grande affluence, faisant selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, le général Saad Maan, au moins 54 morts et 100 blessés, dans un quartier chiite densément peuplé du nord de la capitale. Les secouristes ramassent des restes humains sur les lieux, selon un photographe de l'AFP. L'explosion a dévasté le marché, tuant également des chevaux qui tiraient des charriots chargés de fruits et légumes, a-t-il ajouté. L'EI, qui avait déjà revendiqué lundi des attaques ayant fait 33 morts au nord de

Bagdad, a salué dans un communiqué jeudi une «opération bénie qui a permis aux soldats de l'Etat islamique de faire exploser un camion piégé» à Sadr City. Le représentant de l'ONU en Irak, Gyorgy Busztin, a dénoncé une «lâche attaque» et «un acte de terrorisme aveugle destiné à affaiblir la détermination du peuple irakien». Les États-Unis ont eux estimé que «ces atrocités montrent une nouvelle fois le mépris qu'éprouve l'EI pour les civils innocents». Les attentats comme celui de Sadr City attisent les tensions en Irak et la colère de la communauté chiite, majoritaire dans ce pays. Le général Odierno, qui fut le plus haut gradé de l'armée américaine en Irak (2008-2010) et doit prendre sa retraite cette semaine, s'est montré pessimiste lors d'une conférence de presse d'adieu mercredi à propos des tensions communautaires dans ce pays notamment entre chiites et sunnites. Il a déclaré qu'une partition de l'Irak «est quelque chose qui pourrait arriver» et «pourrait être la seule solution». «Mais je ne suis pas encore prêt à l'affirmer», a-t-il ajouté. Interrogé sur une réconciliation



en Irak, il a estimé que «cela devenait de plus en plus difficile chaque jour», prédisant un avenir dans lequel «l'Irak ne ressemblerait plus à ce qu'il était par le passé». Le bureau du Premier ministre irakien, Haider al-Abadi, a condamné les déclarations du chef d'état-major de l'armée américaine sortant : Il s'agit de «propos irresponsables qui reflètent une ignorance de la réalité irakienne». Mais les divisions

sont profondes entre les trois principales communautés : les Arabes chiites, les Arabes sunnites et les Kurdes. Les Kurdes ont déjà leur région autonome dans le nord du pays, les Arabes chiites se concentrent dans le sud et les Arabes sunnites à travers l'ouest, le nord et le centre du pays. Les États-Unis, qui se sont retirés en 2011 d'Irak – après l'avoir envahi en 2003 – sont un partenaire clé de

Bagdad dans la lutte contre les jihadistes de l'EI. Washington conduit une coalition qui mène des frappes aériennes contre le groupe extrémiste sunnite et entraîne les forces gouvernementales irakiennes. La lutte contre l'EI «se trouve dans une sorte d'impasse» mais les États-Unis continuent de «progresser», a ajouté le général Odierno. L'EI a lancé en juin 2014 une offensive fulgurante au nord de Bagdad, s'emparant de larges pans du territoire irakien, comme dans la Syrie voisine où il a tiré profit de la guerre civile. Fort de dizaines de milliers d'hommes, ce groupe accusé de crimes contre l'humanité a recouru à de multiples exactions – rapt, viols, décapitations, nettoyage ethnique – dans les régions sous son contrôle. Les forces gouvernementales irakiennes, qui ont connu une déroute totale lors de l'offensive de 2014, cherchent à reprendre du terrain avec le soutien de la coalition mais n'ont jusqu'à présent reconquis que très peu de territoires. Outre les forces gouvernementales et des milices chiites, les Kurdes participent aux combats contre le groupe jihadiste. A. O.



## Points chauds

### Ambition

Par Fouzia Mahmoudi

Si le Premier ministre français, Manuel Valls, a incontestablement, d'après de nombreux analystes politiques qui l'ont côtoyé, une ambition dévorante et comme ultime projet de se faire élire à l'Élysée, il semblerait que malgré l'impopularité record et inégalée de François Hollande il ne soit pas prêt à sauter le pas en 2017. Au contraire, depuis plusieurs mois déjà il a montré une volonté accrue de projeter l'actuel président dans la prochaine élection présidentielle. Une stratégie qui détonne de celle de plusieurs cadres du PS qui ont fait savoir leur intention de demander des élections primaires pour désigner le candidat officiel qui représentera leur parti lors du prochain scrutin présidentiel. Une vision que ne rejette pas le premier secrétaire du Parti socialiste qui a d'ailleurs été réélu il y a quelques mois. En effet, Jean-Christophe Cambadélis a annoncé, il y a quelques semaines, que la question de la primaire à gauche en vue de 2017 serait tranchée «à l'automne 2016». La primaire de désignation du candidat pour l'élection présidentielle de 2017 «ne figure pas dans la motion majoritaire, mais elle reste une possibilité. Nous avons les mains libres, il y aura un conseil national à l'automne 2016 pour trancher cette décision», explique Jean-Christophe Cambadélis. Les statuts du PS prévoient pour l'heure le «principe» de «primaires citoyennes» pour la désignation du candidat à l'Élysée. «Nous devons nous demander ce qui est le plus efficace pour notre candidat. Est-ce de passer ou non par une primaire si c'est le président de la République qui se présente, ce que j'appelle de mes vœux», a-t-il développé. Jean-Christophe Cambadélis dit également souhaiter «commencer un processus de rassemblement qui débutera par l'université d'été de La Rochelle, en août. Nous proposerons à nos partenaires de la coorganiser. Cela s'adressera aux écologistes, aux radicaux, au MRC et aux communistes, même si je ne pense pas que ces derniers acceptent». Ensuite, «nous créerons des collectifs départementaux pour poursuivre le débat. L'objectif est de dépasser le PS et les partis par un mouvement de la base pour faire une grande alliance populaire. Nous organiserons une convention en novembre 2016 de cette alliance populaire qui adoptera un schéma directeur pour la prochaine présidentielle», a poursuivi Cambadélis. Reste à savoir comment ses déclarations seront interprétées à l'Élysée, alors que François Hollande semble de plus en plus clairement se positionner comme candidat à la prochaine élection, alors qu'une très grande majorité de Français, et notamment de sympathisants socialistes, le rejette violemment. Des tensions risquent ainsi de voir le jour dans les mois à venir parmi les socialistes lorsque les intérêts du PS seront en contradiction avec les ambitions de Hollande. F. M.

Cuba

## Visite historique de John Kerry à l'heure de la réconciliation

Le drapeau étoilé flottera à nouveau hier devant l'ambassade des États-Unis à Cuba à l'occasion d'une visite historique du secrétaire d'État américain John Kerry, qui vient consacrer la réconciliation entre les deux pays mais rencontrera aussi des dissidents.

Presque huit mois jour pour jour après l'annonce simultanée, le 17 décembre, par Barack Obama et Raul Castro, d'une reprise des relations diplomatiques, John Kerry accomplira l'une des étapes les plus symboliques de ce processus, en ouvrant officiellement l'ambassade de son pays sur l'île communiste. Et pour marquer un peu plus l'histoire, ce sont les trois Marines – Jim Tracy, F.W. Mike East et Larry C. Morris – qui avaient abaissé en 1961 le drapeau flottant au fronton de la chancellerie qui le hisseront à nouveau, scellant la nouvelle entente des ex-ennemis de la Guerre froide.

Dans une vidéo diffusée jeudi par le département d'État, les trois hommes se sont rappelés avec émotion le triste moment où ils avaient enlevé puis plié la bannière étoilée, il y a un demi-siècle.

«Ils attendent depuis 1961 de retourner à La Havane», a témoigné dans cette vidéo le chargé d'affaires des États-Unis à Cuba, Jeffrey DeLaurentis.

Dans le fond, les relations diplomatiques sont déjà rétablies – et les ambassades des

deux côtés rouvertes – depuis le 20 juillet, mais cette journée exceptionnelle «marque évidemment une nouvelle étape de ce processus, après 54 ans de hiatus» correspondant à la période de brouille, a expliqué M. Toner.

Les deux gouvernements avaient rompu les liens en 1961 dans la foulée de la révolution castriste mais ils entretenaient depuis 1977 des sections d'intérêts qui faisaient office d'ambassades.

Si la visite de John Kerry, premier chef de la diplomatie américaine à fouler le sol cubain depuis 1945, ne doit durer qu'une dizaine d'heures, elle vise à aborder aussi les sujets qui fâchent, comme la protection des droits de l'homme et des dissidents politiques.

Alors que nombreux dissidents cubains craignent de perdre le soutien des États-Unis une fois les deux pays complètement réconciliés, M. Kerry est très attendu sur cette question. Des opposants à la détente – comme le sénateur républicain Marco Rubio – accusent aussi l'administration démocrate d'avoir mis sous l'éteignoir ses exigences en matière de droits de l'homme et de libertés publiques.

«Je vais rencontrer des dissidents (...) J'aurai la chance de m'asseoir avec eux au cours d'une réception, privée, à la résidence de l'ambassadeur américain à La Havane», a assuré John Kerry à la télévision améri-

caine en espagnol Telemundo News. Ces entrevues devraient se dérouler, à l'abri de la presse, à la résidence.

M. Kerry a reconnu que les dissidents n'étaient «pas invités (...) à l'ambassade parce que c'est un événement entre gouvernements, où, par ailleurs, l'espace est très limité». Il a aussi dit qu'il s'offrirait «une promenade à pied, librement, dans la vieille ville de La Havane».

Mais si les relations entre les deux pays se sont apaisées, une intervention jeudi du père de la révolution cubaine Fidel Castro a rappelé les points de friction qui demeurent.

Dans un texte publié par la presse locale, l'ex-président, retiré du pouvoir depuis 2006 pour raisons de santé, a insisté sur les «nombreux millions de dollars» que les États-Unis doivent, selon lui, à Cuba en compensation de l'embargo économique imposé à l'île depuis 1962. L'administration Obama souhaite la levée de l'embargo, exigée par Cuba, mais celle-ci dépend du Congrès, aux mains des républicains, dont beaucoup sont vent debout contre la mesure, la voyant comme une récompense aux frères Castro.

Enfin, La Havane, qui a déjà obtenu son retrait d'une liste noire américaine d'«États soutenant le terrorisme», attend encore une dernière chose pour sceller cette nouvelle entente : la restitution de la base navale américaine de Guantanamo.





## Festival «Été en musique à Alger»

## Aït Menguellet conquiert son public

■ Le théâtre de Verdure «Bois des arcades» a vibré jeudi soir sous la richesse rythmique de la musique kabyle. En effet, c'est le célèbre poète et interprète de la chanson d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet, et son fils Djaâfar qui ont gratifié l'assistance avec les plus beaux textes et rythmes de cette musique algérienne. Cette soirée qui s'inscrit dans le cadre de la cinquième édition du festival international «Été en musique à Alger» a drainé un public nombreux dont une majorité de jeunes.

Par Abla Selles

A peine remis d'une intervention chirurgicale, le poète et interprète de la chanson d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet, a animé un concert au théâtre de Verdure Bois des arcades, créant une ambiance festive. Accompagné par son fils Djaâfar, les deux artistes ont enchanté le public avec les plus belles chansons de leur répertoire artistique. Cette soirée, qui s'inscrit dans le cadre du Festival international «Été en musique à Alger» a été marquée par une forte affluence du public dès les premières heures de la soirée. D'ailleurs, le public a accompa-

gné les deux artistes dans toutes les chansons. Accompagné par son orchestre, Lounis Aït Menguellet a interprété une vingtaine de titres puisés de son riche répertoire, dont son dernier album «Isefra» (poèmes), sorti en 2014.

«Ettij» (Soleil), «Arçaç n Idzair» (Les enfants d'Algérie), «el mak-toub» (Le destin), «Louiza», «Thamtuth» (La femme), «A mmi» (Mon fils) sont, entre autres titres de chansons très connus du public, revisités lors de cette soirée musicale «conviviale» et «réussie», de l'avis des organisateurs.

D'ailleurs, le public a reconnu que l'artiste a réussi à reprendre son verbe en faisant preuve

d'une grande dextérité aussi bien dans l'intonation que dans la maîtrise de son instrument préféré : la guitare.

Posture sobre, pied sur une chaise et guitare posée sur le genou, le poète au verbe ciselé a marqué une pause pendant laquelle il a été relayé par son fils Djaâfar, également chanteur et compositeur, délivrant quelques-unes de ses compositions.

A la fin du concert, des centaines de personnes se sont empressées de prendre des photos avec Lounis et Djaâfar Aït Menguellet qui ont pris du temps pour leurs admirateurs.

Il est à rappeler que Lounis Aït Menguellet a marqué son retour sur scène en juin dernier par une



tournée qui l'a conduit dans plusieurs villes du pays dont Bouira, Boumerdès, Tipaza, Tizi Ouzou et Alger.

En 2010, il édite «Tawriqat Tachevphant» (La page blanche), un titre-album où le poète écrit et décrit le manque d'inspiration.

Quatre ans plus tard, il revient avec un texte plus corsé dans l'album «Isefra» (poèmes) où il glorifie le verbe pour lequel Lounis injecte de l'émotion et du sens.

La cinquième édition du Festival international «Été en musique à Alger», placée cette année sous le signe «L'Algérie unie par la musique», se poursuit jusqu'au 28 août à Alger avec au programme des concerts animés par des artistes algériens et étrangers. **A.S.**

Festival arabe de Djemila  
Neuf pays représentés

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a estimé jeudi soir à Djemila (Sétif) que «le Festival arabe de Djemila est une pause artistique arabe au service de la créativité et de l'unité nationale».

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette édition qu'accueille la ville antique de Djemila (Cuicul) dans la wilaya de Sétif, M. Mihoubi a indiqué que le festival continuait avec succès son essor, onze ans après sa relance.

Cette 11<sup>e</sup> édition du Festival arabe de Djemila, qui s'étalera jusqu'au 22 août à Sétif, placée sous le thème «Un seul peuple, une seule patrie» verra la participation de 387 artistes de neuf pays arabes et d'artistes algériens connus ou émergents.

Des vedettes de la chanson arabe comme Reda Al Abdallah (Irak), Diana Karazon (Jordanie) ou encore Rouiadia Atiya (Syrie) se produiront chaque soir sur la scène du théâtre antique de Djemila en com-

pagnie d'artistes algériens, à l'exemple de Houria Aichi, Hakim Salhi, Kader japonais, Naïma Ababsa.

Le groupe «sraoui» a ouvert la soirée d'ouverture en interprétant des morceaux du terroir et des chansons de l'artiste disparu Samir Staïfi, suivi par Kader japonais, la troupe «amzad» de Ghardaïa, Imed Amine, Houria Baba ainsi que Kamel Naili. **M.K.**

## «Les échanges culturels entre Béjaïa et Tlemcen»

## Une méga-exposition ouverte à El Khroub

Une méga-exposition déclinée sous le thème «Les échanges culturels entre Béjaïa et Tlemcen» s'ouvrira lundi prochain à El Khroub (Constantine) à l'initiative de l'Office communal sport, culture, loisirs et tourisme (OSCULT) et de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBPC), a indiqué jeudi après-midi le commissaire adjoint et scénographe de cette exposition, Salah Ouachek.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, organisée au centre culturel M'hamed-Yazid d'El khroub, M. Ouachek a précisé que cette manifestation de 45 jours qui s'inscrit dans le cadre de l'événement «Constantine 2015, capitale de la culture

arabe», abordera, à travers une quarantaine d'histoires, les principales aventures scientifiques, littéraires, religieuses et autres qui ont permis à deux grandes cités du Maghreb central, à savoir Béjaïa et Tlemcen, de devenir «sœurs jumelles».

Produite par le ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», cette exposition qui aura lieu sous un chapiteau géant de 500 m<sup>2</sup> dressé en plein cœur de la ville, est une invitation au voyage dans le temps, précisément à l'année 1380, à l'époque médiévale et, de là, à emprunter la «route des oulémas», un périple qui débutait à La Mecque, passait par les universités de Damas, de Baghdad et d'El

Azhar (Egypte), et remontait jusqu'à Oujda (Maroc) pour rallier ensuite les villes de Tlemcen et de Béjaïa (Algérie).

Selon M. Ouachek, l'exposition qui met en relief les échanges culturels entre ces deux dernières villes depuis le 12<sup>e</sup> siècle jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle se compose de cinq parties distinctes qui mettent en exergue la nature des rapports politiques tout au long du moyen-âge musulman, la reprise des thèmes qui symbolisent les liens entre les deux cités, ainsi que l'analyse des ouvrages de référence permettant d'identifier les habitants de Béjaïa natifs de Tlemcen et les Tlemceniens de Béjaïa. **F.H.**

## Cinéma

## Ciné-Medina s'installe à Tissemsilt

Le public de la ville de Tissemsilt est convié à partir de la soirée de jeudi à suivre, au niveau du théâtre de verdure, les projections de films dans le cadre de la manifestation «Ciné-Medina».

Deux longs métrages de fiction et deux documentaires figurent à l'affiche de cette manifestation, initiée par l'Agence algé-

rienne pour le rayonnement culturel (AARC) sous le patronage du ministère de la Culture. Il s'agit de «Harraga blues» de Moussa Haddad, «Le parfum d'Alger» de Rachid Benhadj, ainsi que des documentaires «L'Algérie vue du ciel», du français Yann Arthuse Bertrand et «Abdelkader» de Salem Brahimi.

Le directeur de la culture de la wilaya, Mohamed Dahel, a précisé à la presse que cette manifestation de quatre jours permettra au public cinéphile de la région de découvrir les œuvres cinématographiques récentes, produites par l'AARC.

Par le biais de cette action, le ministère de la Culture ambitionne de relancer le 7<sup>e</sup> art national et d'encourager la production ciné-

matographique nationale afin de réconcilier le public avec les salles obscures. «Ciné-Medina» est également pour objectif d'offrir au public des wilayas visitées des opportunités de sorties nocturnes et de divertissement, notamment en cette période de vacances d'été. **L. B.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Théâtre de verdure Saïd Mekbel de Riad El Feth. Jusqu'au 27 août :
- Festival international de la musique Diwane
- Théâtre plein air de Djemila (Sétif) Jusqu'au 22 août :
- Festival de la chanson arabe de Djemila
- Tahtahate El Fenanine (la pêcheurie) Jusqu'au 16 août :
- Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes. Théâtre de verdure casif de Sidi Fredj
- 15 août à 22h30 :
- Concerts des groupes Raina Raï et D'zair.
- Complexe culturel Abdelwahab Salim (Tipaza) Jusqu'au 15 août :
- Exposition de peinture "Lumières du Sud" de Salim Bouhali.
- Librairie la Renaissance (Riad El Feth) Jusqu'au 10 septembre de 9h à 20h :
- En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre, durant les vacances d'été. Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et est enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

Coup-franc direct



Les allégations de Kerbadj

Par Mahfoud M.

Encore une fois le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, nous étonne avec ses élocubrations concernant la non-ouverture du stade du 5 juillet pour accueillir les premiers derbys de la saison, MCA-CRB et NAHD-USMA. Il nous fait savoir que c'est au wali qu'appartient l'honneur de déclarer cette enceinte ouverte et donc homologuée pour y disputer les grands matchs du championnat et ceux de la sélection nationale. Tout le monde sait que les autorités souhaitent y jouer la finale de la Coupe d'Algérie au mois de mai dernier, mais un bras de fer entre le président de la FAF et l'ancien Ministre des Sports, Tahmi, a fait que cela n'a pas eu lieu et la finale s'est finalement jouée au stade Tchaker de Blida. La Ligue s'enorgueillit du fait qu'elle accorde le quitus pour permettre aux clubs de disputer leurs matchs dans leurs antres et ne peut pas donner son avis sur ce stade qui est un stade comme tous les autres ? Les responsables de la balle ronde nationale se sont-ils empressés de déclarer ce stade prêt pour abriter les matchs derbys de la Ligue I ? Une chose sûre, on ne peut dire que cela débute bien pour le championnat de Ligue I avec ces premiers couacs et il faudra bien des explications pour permettre aux gens d'être fixé comme il se doit pour la nouvelle saison et ne pas donner de fausses explications. M. M.

AfroBasket 2015

L'entraîneur de la Tunisie place l'Algérie en "outsiders"

L'entraîneur de la sélection tunisienne de basket-ball, Adel Tlatli, a placé l'Algérie parmi les "outsiders" de l'AfroBasket 2015, qui se déroulera du 19 au 30 août à Tunis. "Il faut faire attention aux pays arabes comme l'Egypte, le Maroc et l'Algérie. Mais je pense que ça se jouera entre le Nigeria, l'Angola, le Sénégal et, je crois, la Tunisie. Après, selon le tableau des quarts de finale, on ne retrouvera peut-être pas ces quatre équipes en demi-finales", a déclaré le coach tunisien, dans un entretien accordé à la radio RFI.



La sélection tunisienne s'est imposée face à son homologue algérienne sur le score de 67 à 62, en match de préparation à l'AfroBasket 2015 disputé mardi à Istanbul (Turquie). Tlatli à la tête de la sélection tunisienne depuis 2004, avec en prime un titre de champion d'Afrique en 2011, une participation aux Jeux olympiques en 2012 et aux Championnats du monde en 2010, a clairement affiché les ambitions de son équipe qui visera le titre à domicile.

"Les connaisseurs savent qu'on ne part pas dans une course seule. On va affronter des équipes fortes. La bataille va être dure", a estimé Tlatli ajoutant que les points forts de son équipe sont "la solidarité, le jeu collectif, un effectif et un staff qui sont stables. Cela va peut-être nous favoriser, mais le sport n'est pas une

science exacte". L'entraîneur de la Tunisie est également revenu sur l'émergence du pivot Salah Mejri, qui vient de marquer les esprits en signant un contrat en NBA avec les Mavericks de Dallas, devenant le premier Tunisien et Nord-africain à s'engager dans la meilleure Ligue du Monde.

"Il a un nouveau statut depuis 2011 (Salah Mejri avait été désigné meilleur joueur d'un AfroBasket 2011 remporté par la Tunisie, Ndlr). Avant 2011, il avait parfois un rôle de cinquième ou de sixième homme.

Il est devenu une pièce maîtresse de l'équipe, vu sa taille (2,17 cm) et son évolution. Il a côtoyé de grands joueurs au Real Madrid et il a évolué au plus haut niveau. Il va être un plus pour notre équipe", a-t-il déclaré.

6<sup>e</sup> tournoi maghrébin de Wushu 70 athlètes (hommes et dames) attendus



Le 6<sup>e</sup> tournoi maghrébin de Wushu, prévu à Alger du 15 au 18 août, enregistrera la participation de 70 athlètes (garçons et filles), représentant l'Algérie, la Tunisie

et la Libye, alors que le Maroc et la Mauritanie n'ont pas encore confirmé leur présence, a révélé le président du comité national de Wushu Kung Fu, Yahia Beddour. "Selon les données en notre possession, l'Algérie a engagé 29 athlètes, la Tunisie (30) et la Libye (11), alors que le Maroc et la Mauritanie dont on attend la confirmation de participation d'un moment à l'autre, devraient engager, chacun, deux athlètes", a déclaré M. Beddour, jeudi lors d'un point de presse tenu à la salle de conférences de l'Ecole nationale des sports nautiques de Bordj El Bahri (Alger). Le tournoi comportera les deux styles de la discipline Wushu: Le Sanda (combats) et le Tao Lu (onze styles).

Ligue 1 Mobilis (1<sup>re</sup> journée)  
Les Usmistes et les Sétifiens pour un bon départ

La Ligue 1 Mobilis qui a débuté avant-hier avec le premier derby entre le MCA et le CRB qui s'est soldé par un score vierge, se poursuit aujourd'hui avec le reste des matchs et qui sont six au total, étant donné que l'USMH a joué hier soir face à la JSS.



Les Sétifiens débiteront la défense de leur titre face au MCO.

Par Mahfoud M.

Le tenant du titre, l'ES Sétif, débutera la défense de sa couronne à domicile face au MC Oran. L'Entente, où rien ne va plus après sa défaite dimanche dernier à Khartoum face à Al-Merrikh (2-0) en phase de poules de la Ligue des champions, est appelée à se racheter auprès de son public en accueillant le MC Oran, une équipe pleine d'ambition pour la saison prochaine. Les Sétifiens, mieux en jambes que leurs adversaires du jour, devront faire preuve de vigilance devant le MCO, 3<sup>e</sup> au classement du précédent exercice et qui espère faire mieux à l'orée de la nouvelle saison. L'USM Alger, qui cartonne en Ligue des champions avec quatre succès en autant de matchs, croisera le fer avec le NA Hussein Dey, dans l'autre derby algérois de cette première journée. Le Nasria, véritable miraculé la saison dernière, après avoir été à deux doigts de la relégation, espère démarrer la saison sur

de bonnes bases et s'offrir dès le début l'USMA. Le MO Béjaïa, vice-champion d'Algérie, qui a enregistré le départ de son entraîneur Abdelkader Amrani, parti au Raed en Arabie Saoudite, défiera le RC Arbaâ dirigé sur le banc par Bilel Dziri, qui a mis fin à deux décennies d'aventure avec l'USMA, en tant que joueur puis entraîneur-adjoint. Cette rencontre sera un remake de la dernière finale de la Coupe d'Algérie, remportée le 2 mai dernier à Blida par les Béjaouis (1-0). La JS Kabylie, qui traverse une zone de turbulences sur le plan administratif avec des démissions en cascade, est appelée à se réhabiliter en accueillant le CS Constantine, considéré comme l'un des outsiders de la saison. Les deux nouveaux

promus en Ligue 1, le DRB Tadjenanet et le RC Relizane, s'affronteront pour cette première journée dans un match qui s'annonce a priori équilibré. Enfin, l'ASM Oran accueillera l'USM Blida avec une opposition spéciale pour les deux entraîneurs respectifs : Kamel Mouassa et Djamel Benhadli, qui retrouvent leurs anciennes formations de la saison dernière. M. M.

Le programme :

- Samedi 15 août 2015 (17h00)
- NAHD-USMA
- ASMO-USMB
- DRBT-RCR
- RCA-MOB
- JSK-CSC
- ESS-MCO

Sporting Lisbonne Slimani jusqu'en 2020

INITIALEMENT sous contrat avec le Sporting jusqu'en juin 2017, Islam Slimani a signé un nouveau contrat le liant au club portugais jusqu'en 2020. La saison dernière, l'attaquant international algérien de 27 ans avait inscrit 12 buts en 21 matches de Championnat.



Mahfoud Kerbadj : «L'ouverture du stade 5-juillet tributaire d'un arrêté du wali d'Alger»

Le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj, a indiqué mercredi soir que l'ouverture du stade 5-juillet (Alger) est tributaire d'un arrêté du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. "L'ouverture du stade 5-juillet, pour le déroulement des derbys algérois et des grandes affiches, est tributaire d'un arrêté du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh", a indiqué Mahfoud Kerbadj à la télévision algérienne (ENTV). Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, avait annoncé aupa-

ravant que les derbys algérois comptant pour l'exercice 2015-2016 seront domiciliés au stade 5-juillet, mis de nouveau en service par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le 4 juillet après presque deux ans de fermeture pour des travaux de rénovation. Les travaux au stade 5-juillet, achevés le 25 avril dernier, ont été décidés par les pouvoirs publics après le décès de deux jeunes supporters dans l'effondrement partielle d'une tribune, en marge du derby USM Alger ù MC

Alger, le 21 septembre 2013. M. Sellal avait mis en service cette importante enceinte sportive du pays après s'être assuré que les travaux de rénovation entrepris ont été réalisés dans le respect des normes de sécurité. Mais contre toute attente, le programme de la 1<sup>re</sup> journée du championnat de Ligue 1 a maintenu le système prévalant depuis deux saisons et permettant à chaque équipe algéroise de recevoir dans son stade ses adversaires en matchs derbys.

Stade de Rennes Zeffane : «Gourcuff est content de mon choix»

L'international algérien Mehdi Zeffane fraîchement transféré de l'O. Lyonnais au Stade Rennais a révélé jeudi avoir discuté avec le sélectionneur des Verts Christian Gourcuff qui s'est montré satisfait du choix de latéral droit. "C'était le moment de tourner la page car je n'avais pas beaucoup de temps de jeu. J'ai eu Christian Gourcuff et il m'a dit que c'était le bon club pour progresser", a déclaré le néo Rennais lors de sa présen-



tation officielle à la presse. Mehdi Zeffane a signé mercredi soir un contrat de 4 ans avec le Stade Rennais FC en provenance de l'OL. Formé à l'O. Lyonnais, le défenseur algérien est allé chercher du temps de jeu loin de son club de cœur. Sous le maillot rhodanien, il dispute 12 matchs en L1 et 7 en Ligue Europa. Arrière latéral droit talentueux, il choisit en 2014 de porter les couleurs de son pays d'origine : l'Algérie.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Point d'ordre Les Frères et leurs alliés «démocrates»

Par Nazim Rochd

On croit savoir qu'il y a eu un texte, à l'Assemblée nationale, qui criminalise les violences conjugales. On n'en entend plus parler, depuis qu'il a été soumis au Sénat. A son propos, Abderrazak Mokri, le chef actuel des Frères du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a fait un vacarme de tous les diables pour s'y opposer, il s'en est même pris aux salafistes, et avec violence, pour leur silence sur un sujet qui concernerait, d'après lui, la sacralité de la cellule familiale. Dans le contexte, une conférence dite de l'opposition qui s'est tenue l'an dernier, avec une composante qui va des ex-apparatchiks du pouvoir aux ex-dirigeants du Front islamique du salut (FIS), en passant par les supposés «démocrates» purs et durs, ex-ennemis jurés de ce même FIS. Cette conférence a permis au bonhomme de régner sur une «coordination», se réclamant des libertés publiques, qui sollicite de l'armée un coup d'Etat, en sa faveur. Il l'avait dit au quotidien «El Watan» (15 juin 2014) : «Tout le monde est d'accord pour l'intervention de l'armée. La transition pacifique ne peut se faire sans la contribution des institutions de l'Etat dont l'armée.» L'argument étant que le pouvoir actuel a plongé le pays dans une «crise» et qu'il fallait le vider de la scène, afin d'ouvrir une «transition démocratique». Les «démocrates» de ladite «coordination», en échange de bons procédés, ont fait mine de ne rien entendre de ce que le Frère peut penser des libertés publiques ou du statut social des femmes. Ils n'ont donc pas

fait d'objection, cette fois-ci, lorsqu'il s'est allié à d'autres Frères, d'autres formations, pour attaquer la ministre de l'Education nationale, sur la question de reconnaissance par l'école des langues populaires. Ils ne l'ont pas rejoint, mais ils font dans le déni de l'une de leurs revendications cardinales. L'une de celles qu'ils mettent invariablement dans leurs discours et qui constitue la mère de toutes les autres. En tant que «démocrates», passe qu'ils se soient «tactiquement» accouplés avec les Frères, ils auraient dû considérer comme un casus belli la dernière sortie de M. Mokri. Non seulement il fustige l'ouverture de l'école sur la société, mais il se pose crûment en pourfendeur de la culture nationale. A moins que, comme lui fait de la religion un fonds de commerce, eux font de même avec la culture. Ceci étant, en attendant que les sacs se vident entièrement et que tombent définitivement les masques, il est heureux que des frémissements agitent l'institution scolaire. Les slogans et autres «vérités immanentes» ont reçu du plomb dans l'aile. Il est, enfin, reconnu qu'ils n'ont jamais pu répondre aux besoins existentiels. L'esprit critique, l'ouverture sur les autres, les connaissances humaines, l'art, la littérature et tout ce que l'Humanité a produit, commence à importer, tel que la vie mondialisée les exige et en fait le fondement pour toute insertion socialement productive des individus. Peut-être est-ce le commencement de la fin du déshébergement identitaire et la naissance d'une école en phase avec la vie de nos enfants. N. R.

## En cavale depuis 20 ans Un terroriste arrêté à Guelma

UN TERRORISTE évadé de prison et recherché par les instances judiciaires de Constantine depuis 20 ans vient d'être arrêté par les services de la Gendarmerie nationale de Guelma, apprend-on jeudi du commandant du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. L'interpellé, âgé de 59 ans et originaire de la wilaya d'El Tarf, est poursuivi pour son implication dans plusieurs actes terroristes perpétrés en 1994 et relatifs à des tentatives d'homicide et de vol et de participation à des actes terroristes, ainsi que pour évasion de prison, a précisé le colonel Gana Benaouda dans un point de presse tenu au siège du groupement de wilaya de la gendarmerie. L'officier a précisé que l'enquête est toujours en cours avec le mis en cause avant sa présentation devant les instances judiciaires compétentes. L'enquête porte surtout, a-t-il indiqué, sur ses activités et les lieux où il se trouvait durant la période de sa cavale. L'interpellation a été menée par la brigade de gendarmerie de la commune de Medjaz S'fa, distante de 45 km à l'Est du chef-lieu de wilaya, au cours d'un contrôle routier ordinaire et après vérification des identités, a souligné la même source. N.T./APS

## La chute du dinar continue



Loumis

Djalou@hotmail.com

Raouraoua à propos de l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers :

## «La décision sera levée dès l'instauration d'un climat adéquat»

■ Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a indiqué hier que la décision d'interdiction de recrutement des joueurs étrangers, prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral, serait levée «dès la présence d'un climat adéquat».

Par Réda N.

«L a FAF a pris cette décision pour permettre une meilleure réorganisation du recrutement du joueur étranger. Nous voulons à travers cette décision améliorer les conditions du transfert d'un joueur étranger de par son hébergement, son payement bancaire, surtout son statut d'international, et sa cotisation à la Cnas (ndlr, caisse nationale des assurances sociales)», a affirmé le premier responsable de l'instance fédérale. Le bureau fédéral de la FAF, réuni samedi 24 juillet en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des

joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver). Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», a expliqué le bureau fédéral, qui a déploré aussi dans ce registre «les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux». Néanmoins, les joueurs disposant d'un contrat pourront jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source. «Si nous consta-

tons la présence d'un climat adéquat, la décision d'interdiction sera aussitôt levée. Nous n'avons jamais été contre le recrutement d'un joueur étranger, la preuve, le nombre autorisé de ces joueurs a été augmenté de 1 à 3 dans un passé récent. Le cadre sera désormais plus organisé», a souligné Raouraoua à la Radio nationale. Le président de la FAF a expliqué que les clubs désireux d'engager un étranger dans l'avenir devront se référer à plusieurs conditions dont un document approuvant que le joueur a bel et bien été international, «signé par la fédération de son pays».

R.N.

## Ouled Moussa (Boumerdès)

### Un dealer en état d'arrestation

Les policiers de la sûreté urbaine d'Ouled Moussa ont arrêté un dealer originaire de la ville de Khemis El Khechna, en possession de 4 grammes de drogue «résine de cannabis», lit-on dans un communiqué de la direction de la sûreté de wilaya de Boumerdès. Ce dernier précise

que c'est dans une opération de contrôle de routine au quartier d'Ouled Omar à Ouled Moussa, que les policiers ont interpellé deux jeunes, la vingtaine d'années, qui roulaient à bord d'une motocyclette. L'un d'eux avait en sa possession une quantité de drogue. Quant à son acolyte, il a

réussi à prendre la fuite vers une destination inconnue. Déféré au parquet, le mis en cause a été incarcéré au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République, près le tribunal de Boudouaou, pour détention de drogue à des fins personnelles. A.K.

## Tizi Ouzou

### Deux trafiquants d'armes placés sous mandat de dépôt

Deux trafiquants d'armes à feu ont été interpellés par la police à Drâa El Mizan (40 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) sur la base d'un renseignement faisant état d'un trafic d'armes, a encore annoncé hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou (SWTO). Selon les indications fournies par la même source, les arrestations ont été opérées suite à l'exploitation d'un renseignement faisant état de trafic

d'armes ayant permis aux forces de police de procéder à une perquisition au domicile de l'un des suspects qui a permis de découvrir et récupérer deux fusils de chasse, des munitions de différents calibres ainsi que de la poudre et des ustensiles utilisés pour le rembourrage. Le premier suspect trafiquant a été interpellé lors de cette perquisition, alors que le deuxième individu l'a été après la première interpellation.

Présentés la semaine écoulée devant le parquet de Draa El Mizan, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Le premier a été inculpé pour confection et commercialisation d'armes à feu et munitions de 5<sup>e</sup> catégorie sans motif légal alors que le second pour commercialisation d'armes de 5<sup>e</sup> catégorie sans autorisation de l'autorité habilitée.

Hamid M.